

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 7 (1895)
Heft: 5

Artikel: Le papier salé
Autor: Bovier, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-523851>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le papier salé.

La mode, — cette grande capricieuse, — étant aujourd'hui revenue aux papiers mats à surface unie ou rugueuse, nous croyons bien faire en rappelant un ancien procédé qui eut jadis une grande vogue et qui fut délaissé insensiblement pour ses confrères à surface brillante. Nous voulons parler du papier à l'arrow-root et salé.

Du choix du papier.

Pour que le procédé donne des résultats appréciables et constants, il est de toute nécessité de faire choix d'un papier convenable ; il importe donc qu'il soit bien encollé, et d'une certaine résistance pour pouvoir être soumis sans accident à d'assez nombreuses manipulations.

Les papiers Rives, spécialement fabriqués pour les usages photographiques, donnent de bons résultats ; malheureusement, ils sont tous à surface lisse. Si l'on désire une surface rugueuse, on peut s'adresser au papier Whattman véritable, en évitant autant que possible ses nombreuses imitations. Les papiers forts donnent des images plus vigoureuses, plus artistiques que les papiers minces.

Enfin, il faut rejeter les papiers teintés au bleu d'outre-mer, car ils jaunissent beaucoup plus vite que ceux teintés au bleu de cobalt. Ceux-là se reconnaissent à leur aspect légèrement bleuté, ceux-ci au contraire sont tant soit peu crème.

Le choix du papier étant fait, il convient avant de le sensibiliser de lui faire subir un encollage secondaire qui a pour but d'empêcher les sels d'argent d'entrer trop pro-

fondément dans ses fibres, ce qui donnerait aux épreuves une apparence empâtée, peu agréable à la vue.

Ce second encollage peut être conduit de pair avec le salage en opérant de la façon suivante.

Encollage et salage du papier.

Dans une capsule en porcelaine on triture 5 grammes de poudre d'arrow-root de premier choix, avec le moins d'eau possible, de façon à en faire une pâte épaisse exempte de grumeaux ; on ajoute alors petit à petit, en agitant continuellement la solution suivante bouillante et filtrée :

Eau distillée . . .	150 c. c.
Acide citrique . . .	1/2 gramme.
Chlorure de sodium	5 —

On malaxe le tout convenablement, finalement, on reporte la solution sur le feu jusqu'à ébullition en remuant toujours. Après refroidissement, on enlève avec soin la pellicule qui s'est formée à la surface. La préparation, arrivée à ce point, est prête à être étendue au moyen d'une fine éponge ou d'un blaireau sur le papier choisi et rendu rigide, au moyen de pointes, sur une planche bien propre.

Sensibilisation par la solution de nitrate d'argent citrique.

Le bain sensibilisateur se compose des produits suivants :

Eau distillée . . .	150 c. c.
Nitrate d'argent . . .	16 grammes
Acide citrique . . .	12 »
Alcool	12 c. c.

Cette solution faite est filtrée soigneusement, puis versée

dans une cuvette appropriée à cet usage. Il est indispensable, pour la bonne marche de l'opération, que la solution recouvre une bonne moitié de la cuvette.

Le papier à l'arrow-root et salé est mis à flotter sur ce bain — le côté préparé en dessous — pendant environ deux minutes. On retire ensuite la feuille en égouttant convenablement, puis on la suspend au moyen de pinces en bois, pour sécher dans un endroit obscur.

Il est bon au bout de quelques minutes de retourner la feuille le bas en haut, ce qui égalise la couche sensibilisatrice. Le papier préparé de la sorte se conserve frais pendant un laps de temps variant entre six à huit semaines, pourvu qu'il soit préservé de la lumière et de l'humidité.

Virage des épreuves.

Au sortir du châssis-presse, les épreuves sont lavées à fond dans trois eaux consécutives, dont la seconde est rendue *légèrement* alcaline par quelques centimètres cubes d'une solution de bicarbonate de soude. On procède alors au virage dans le bain suivant :

Eau distillée	2000 c. c.
Acétate de soude cristallisé	12 grammes
Chlorure de calcium. . . .	3 décigrammes
Chlorure d'or pur	1 gramme

On ne peut employer ce bain que lorsqu'il a complètement perdu toute coloration jaune, ce qui arrive environ deux ou trois heures après sa préparation. Lorsque le ton désiré est obtenu, on lave et on fixe comme à l'ordinaire. Le virage au platine peut être employé, il donne de beaux tons noirs chauds.

Le vieux bain d'or doit être conservé et renforcé pour un

nouvel usage avec une égale quantité de solution neuve, ou avec quelques centimètres cubes de solution de chlorure d'or à 1/200.

Quant au fixage, il doit se prolonger au moins 20 minutes dans un bain d'hyposulfite à 10 p. c.

Pour ceux qui emploient le papier à gros grain donnant un léger flou, on peut recommander le tour de main suivant qui consiste à appliquer sur les arrière-plans de certains clichés de la toile à calquer découpée *ad hoc*, d'après les exigences des parties de cliché que l'on veut recouvrir. On peut accentuer le flou à certains endroits en doublant le calque, ou d'une façon générale et uniforme, au goût de l'opérateur. Il va de soi que c'est sur le côté gélatine que se fait cette application.

Les épreuves mates, ainsi obtenues sont d'un grand effet artistique.

L. BOVIER.

(*Bull. belge.*)

Emploi de la formaline¹ dans la photographie.

Ce composé consiste en une solution aqueuse saturée d'aldéhyde formique (CH_2O), substance gazeuse préparée par l'oxydation de l'alcool méthylique ; la solution saturée contient environ 40 pour 100 d'aldéhyde.

Si le récipient qui renferme cette solution n'est pas bien bouché, le gaz formaline s'évapore, et cette évaporation est accélérée par la chaleur ; on peut alors utiliser la formaline sous forme de gaz.

Il paraît que la formaline est employée sur une grande

¹ Comptoir suisse de photographie, Genève. — 100 gr. = 1 fr. 10.